

# L'axe 'formation' dans la construction d'un partenariat international pour la prévention de la violence sexuelle contre et entre trans-migrants au Maroc<sup>1</sup>

Altay Manço, IRFAM

49 490 Caractères

## 1. Introduction

L'objectif de cette contribution est de présenter et d'analyser la dimension « formation » du processus de construction d'un partenariat participatif et international pour la prévention de la violence sexuelle contre et entre trans-migrants au Maroc. L'article détaillera les principes, la méthode et les étapes des actions formatives au sein de l'initiative qui couvre la période allant de décembre 2007 à décembre 2009. Il s'agira également de préciser les résultats obtenus en cette matière.

Si la préoccupation concernant la violence sexuelle contre les femmes et les jeunes, mais également contre les hommes, augmente globalement à travers le monde, de plus en plus de recherches soulignent la vulnérabilité des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants sans papiers. Il n'est toutefois pas évident que les instruments de prévention existants répondent aux besoins spécifiques de ces trans-migrants. Le projet qui nous concerne a ainsi pour objectif de répondre aux problématiques suivantes :

- *quelles sont les violences sexuelles que subit ce public sur le territoire marocain*
- *comment ce public perçoit les facteurs de risque et de protection ?*
- *quels sont besoins pour rendre effectif un travail de prévention ?*
- *et, enfin, quels sont les rôles du public ciblé dans cette tâche de prévention ?*

Dans un premier temps, un partenariat participatif a été constitué de partenaires scientifiques et communautaires du Maroc et de Belgique. Des migrants, femmes et hommes, furent recherchés et formés pour intervenir en tant que « chercheurs communautaires ». Dans un deuxième temps, un travail sur le terrain a été effectué à travers des entretiens approfondis réalisés par ces acteurs. Les résultats furent, enfin, analysés au sein du partenariat participatif et des publications sont préparées, comprenant des recommandations. Ces dernières sont présentées lors de séminaires publics.

Les phases qui concernent la présente contribution sont en particulier :

- la conception de la recherche et de sa dimension formative, au sens large,
- la constitution et le fonctionnement du conseil communautaire,
- le recrutement, la formation et l'accompagnement des chercheurs communautaires,
- la diffusion des résultats.

## 2. Concept de la recherche

Partant d'un point de vue écologique et systémique sur la prévention des violences, la recherche a privilégié une méthode de recherche qualitative, appliquée, participative et formative.

Il s'agit d'une approche collaborative conçue pour établir des structures de participation pour les communautés affectées par le sujet étudié :

- La participation du public est opérée à travers l'engagement de co-chercheurs ou de *chercheurs communautaires*.
- Les représentants des organismes d'encadrement et de soutien sont également mobilisés dans tous les aspects du processus à travers un *conseil communautaire*.
- Ce dernier est animé par les chercheurs principaux (ou le *comité d'experts*).

L'objectif est d'intégrer les connaissances et les expériences de tous ces acteurs dans le domaine de la santé et des violences, au sein du processus de production des savoirs et des savoir-faire, et de les traduire en propositions politiques et pratiques validées collégialement.

Cette approche repose sur cinq principes fondamentaux :

- La participation active des chercheurs communautaires et du conseil communautaire dans toutes les phases du projet de recherche.
- La co-étude et le transfert d'expertise mutuelle de tous les acteurs dans toutes les phases du projet : chaque acteur a une expertise qui est nécessaire pour le projet, il est important d'échanger et de valoriser ces expertises.
- Une communauté est perçue comme une unité identitaire qui intègre plusieurs aspects qui vont au-delà des aspects originels ou de localisation. En s'impliquant dans la méthode participative, les acteurs créent une nouvelle communauté : en l'occurrence, celle de la prévention de la violence contre et parmi les trans-migrants au Maroc.

---

<sup>1</sup> Projet de Recherche soutenu par la Loterie Nationale belge. Le masculin est utilisé comme épïcène : sauf indication contraire, le texte fait référence à des hommes et des femmes.

- L'augmentation des capacités de tous les acteurs dans toutes les phases du projet : en participant, chaque acteur augmente ses compétences et devient un levier de prévention au sein de ses propres groupes de vie et de travail. En particulier, une douzaine de trans-migrants seront formés et professionnalisés afin de devenir des chercheurs communautaires et des partenaires de prévention. Ils pourraient être utiles et stabilisés dans le secteur de l'aide humanitaire au Maroc.
- Le but est d'atteindre des changements souhaitables et durables aux niveaux structurels, intermédiaires et individuels en matière de santé, de bien-être et de prévention des violences, en particulier sexuelles.

### 3. Conseil communautaire

L'identification et la rencontre des organisations, des services ou des associations qui veulent collaborer à la recherche en matière de violences sexuelles et trans-migrants au Maroc ont été à la base de la constitution de conseil communautaire. Une vingtaine d'organismes ont été ainsi contactés au début de la recherche. Cette phase a permis un échange d'informations avec ces organismes et entre ces organismes, même s'il a été difficile d'impliquer, à un niveau plus utile, toutes ces institutions, tout au long du processus, et notamment les départements publics. Les associations marocaines et l'institution universitaire qui a pu intégrer le projet en cours de route seront en revanche des bons exemples d'implication.

Le conseil comporte, outre les experts et les chercheurs communautaires, une série de représentants des organismes gouvernementaux ou non dont l'objet relève du thème de la recherche. Ces organismes sont situés au Maroc. Afin de construire cette structure qui doit participer à la recherche et permettre la diffusion de ses résultats, des institutions ont été contactées dans différentes villes et leurs responsables rencontrés, dans certains cas à plusieurs reprises. Il s'agissait d'identifier les points de vue et les pratiques concernant la question et susciter leur aide pour la diffusion des résultats.

Ces instances et personnes sont, notamment :

1. UNHCR Rabat
2. OIM Rabat
3. ABCDS
4. AFVIC
5. Association Marocaine des Droits de l'Homme
6. Association Marocaine de Planification Familiale
7. Caritas
10. COFESVIM
11. Fondation Orient Occident Rabat
12. Médecins Sans Frontières Rabat
13. Organisation Marocaine des Droits de l'Homme
14. OPALS Rabat
15. Pasteur David Brown, Oujda
16. Collectif des Réfugiés au Maroc
17. ARCOM
18. Ministère marocain de la Santé
19. Etc.

Cette liste est en fait évolutive, durant la recherche et avec l'aide des premières organisations rencontrées, de plus en plus de « nouveaux » d'organismes ont été contactés. Ce fut en particulier le cas des ministères du Maroc, bien que la participation n'a pas pu être renforcée dans tous les cas. Ainsi, le séminaire du conseil communautaire qui s'est tenu en mai 2009 a pu compter sur la présence de 13 institutions partenaires. Les autres furent informées par courrier.

La rencontre de ces institutions, associations des trans-migrants et/ou de réfugiés, organisations professionnelles « intermédiaires »<sup>2</sup> ou encore organismes publics concernés, a donné lieu à un premier rapport relevant les points suivants.

Selon les *responsables associatifs*.

- Il existe au Maroc une quinzaine d'associations de Subsahariens, de réfugiés ou de clandestins, organisées sur une base ethnique ; on estime qu'elles comptent environ cent membres chacune. Elles seraient concurrentes les unes des autres. On note également une organisation hiérarchisée des communautés avec à leur tête des « chairmen ».
- Les associations rencontrées pensent que la violence sexuelle contre et parmi les trans-migrants soit un sujet pertinent pour la recherche. Les responsables associatifs pointent comme particulièrement dangereux la zone de frontière à Oujda et les femmes nigérianes comme un public particulièrement exposée. Elles fonctionneraient comme une « monnaie d'échange » à la frontière algéro-marocaine. Oujda constituerait ainsi la porte d'entrée au Maroc de 95 % des trans-migrants.

<sup>2</sup> Par organisations « intermédiaires », nous entendons les institutions internationales, ainsi que les associations nationales et internationales qui agissent en tant qu'intermédiaires professionnels ou volontaires entre la population ciblée et les organismes gouvernementaux marocains ou européens.

- Les interlocuteurs ont également identifié les villes de Casablanca, Rabat, Tanger, Fès et Laayoune comme des lieux importants pour les subsahariens qui ont le projet d'immigrer vers l'Espagne. On signale à Tanger une présence sensible de femmes subsahariennes seules.
- Les hommes également sont signalés comme victimes potentielles de violences sexuelles. Selon les témoins, la violence ne provient pas seulement de l'extérieur du groupe, elle se produit également à l'intérieur.

Les responsables d'organisations rencontrés estiment aussi que violence sexuelle soit un thème pertinent au Maroc, eu égard au manque de données dans ce domaine. On estime que l'établissement de données scientifiques facilitera la tâche d'adaptation des interventions et des recommandations dans ce domaine. La méthode participative prônée par le projet a été saluée vu qu'elle se base sur une approche formative de la population cible. Cependant, les responsables ont conseillé de distinguer entre la situation des réfugiés et celle des irréguliers, même si un migrant peut passer d'une situation à l'autre.

- Parmi les « irréguliers », on pense qu'il y aurait entre 10 et 15 % de femmes. Le public des organisations visitées serait composé de 60 % de francophones et de 40 % d'anglophones, originaires le plus souvent des pays suivants : Sénégal, Mali, RDC, Cameroun, Nigéria, Libéria et Sierra Leone.
- Les localités proposées comme site de recherche furent les mêmes que celles proposées par les associations de Subsahariens. On pense que rien qu'à Rabat, se trouveraient 4000 à 5000 personnes en situation irrégulière, dont des mineurs non accompagnés : une douzaine entre 12 et 15 ans, et plus encore entre 17 et 18 ans. Il y aurait de plus en plus de femmes qui arrivent sans moyens et sans qualifications et qui deviennent vite objet de violences sexuelles et parfois victimes de la prostitution forcée.
- En ce qui concerne Casablanca, jusqu'en 2005, cette ville n'avait qu'un petit bureau HCR. A partir de cette date, des centaines de demandes d'asile furent enregistrées, mais les demandeurs d'asile étaient considérés par les autorités marocaines comme des personnes séjournant de manière illégale. En 2005, de grandes rafles ont ainsi eu lieu : plus de 21 000 personnes ont ainsi été reconduites à la frontière. En 2007, ce chiffre était de 7000 environ. Si la situation n'est toujours pas clarifiée, des avancées sont cependant signalées ; le but est de régulariser la situation des personnes concernées. Ainsi, depuis juillet 2007, un accord a été établi entre le Maroc et l'UNHCR. Actuellement, le taux de reconnaissance des réfugiés est de 20 % (soit plus du double du taux observé en Belgique). Il y a 650 réfugiés reconnus après 2005 et 130 réfugiés reconnus avant cette date (dont 100 Iraquiens, essentiellement des hommes). Les autres origines sont la Côte d'Ivoire (une majorité de femmes), la RDC, etc. En 2006 et 2007, on comptait 3250 demandeurs d'asile.
- Le ministère de l'Intérieur avance le chiffre de 62 000 migrants réguliers. Selon les estimations, pour 5 réguliers, il y aurait 1,5 irrégulier, ce qui donnerait le chiffre de 20 000 irréguliers présents au Maroc (soit le dixième de la même estimation pour la Belgique).

Les rencontres avec les institutions membres du Conseil communautaire se sont poursuivies dans le cadre de la recherche, notamment grâce à la partie de l'investigation qui a plus spécifiquement visé à établir les rôles des organismes de santé dans la prévention des violences sexuelles. Malgré l'intérêt de ces échanges avec la société civile impliquée par la question, il est apparu assez rapidement que la collaboration avec ces équipes serait limitée pour diverses raisons : l'urgence de leurs actions sur le terrain, les limites de leurs moyens, etc.

#### 4. Recrutement des chercheurs communautaires

L'identification des trans-migrants - femmes et hommes - qui pouvaient devenir « chercheurs communautaires » a été effectuée grâce à la rencontre, dès janvier 2008, d'organismes non gouvernementaux marocains et internationaux. Des associations de migrants au Maroc ont également été consultées, principalement à Rabat, dans le cadre de la constitution du conseil communautaire.

Environ 25 personnes potentiellement intéressées sont signalées par les interlocuteurs. Des échanges de courriels, des communications téléphoniques, des rencontres et un processus de sélection en plusieurs étapes ont permis de retenir 12 personnes en qualité de chercheurs communautaires (CC), une majorité sont des femmes et des francophones. Ces personnes seront rétribuées pour l'exécution du travail et la phase de formation, leurs divers frais seront remboursés.

Trois fonctions principales seront confiées aux chercheurs communautaires (CC) :

1. Les chercheurs communautaires seront destinés à travailler avant tout comme partenaires de recherche dans le projet, dès leur recrutement jusqu'à l'évaluation et les publications.
2. Ils travailleront également comme enquêteurs.
3. Enfin, leur rôle de « médiateur » entre une communauté de vie et la recherche sera très utile.

Les tâches qui les attendent sont :

- Trouver les témoins.
- Recueillir les informations demandées : utiliser les outils proposés (questionnaire, carnet de bord, enregistreur, ...).
- Effectuer des observations conjointes : les faciliter ou difficultés à rejoindre les personnes, dans la communication, le contexte et l'ambiance des interviews, le contexte matériel de la rencontre.
- Communiquer les données vers l'équipe de recherche, sans les interpréter.
- Être disponible pour des tâches de vérification de données.
- Prendre connaissance et réagir aux analyses de l'équipe de recherche par courrier et en participant à une réunion.
- Durant l'enquête et après être personne-ressource solidaire en matière de violences.

Les compétences et d'attitudes d'ordre "technique" et "humain" recherchées auprès des CC sont donc multiples.

Du point de vue technique :

- Capacités de lecture/écriture approfondies ;
- Capacité d'écoute active ;
- Capacités de compréhension des enjeux de la recherche proposée ;
- Connaissance approfondie du français et/ou de l'anglais, ainsi que d'autres langues ;
- Systématisme et précision dans l'exécution du travail ;
- Capacités d'analyse ;
- Capacité de transmission d'informations claires et « brutes », non interprétées.

Du point de vue humain :

- Capacité à ne pas juger les comportements et opinions d'autrui, même éloignés des attitudes personnelles ;
- Capacité à faire la part des choses : reconnaître les difficultés, montrer les manques, mais apprécier aussi des circonstances explicatives, atténuantes, évolutives ;
- Honnêteté avec les engagements, les données, les personnes ;
- Ponctualité, sérieux ;
- Sens de la responsabilité par rapport aux engagements, aux collègues, à la communauté de vie, aux autres trans-migrants, etc. ;
- Sens de la solidarité envers les personnes en difficulté.

Par ailleurs, les candidats auront une expérience "sociale" : expérience de formation et/ou de travail en sciences sociales appliquées, dans l'enseignement, l'animation, l'aide sociale, le travail associatif, etc. Ce point est important tant pour mesurer les capacités de la personne que pour identifier les "dimensions identitaires" qui contribuent à sa personnalité.

Pour déterminer ces compétences, la procédure suivante a été adoptée :

1. Accueil et explication de la sélection en groupe : une brève présentation du projet, suivie d'une séance de questions.
2. Rédaction par les candidats d'une note d'une à deux pages sur leurs visions des violences sexuelles vécues ou agies par les trans-migrants au Maroc : la situation des victimes, ce que l'on sait des auteurs des violences, les circonstances des faits, etc.
3. Audition de chaque candidat sur base de sa rédaction ; la rencontre est menée par le coordonnateur marocain durant environ 30 minutes. Des questions de précision sont adressées aux candidats.
4. Examen par l'interviewer du trajet migratoire et du CV du candidat.
5. Evaluation de l'insertion du candidat dans des réseaux et de sa capacité à référer des témoins trans-migrants pour l'enquête.

Les résultats de ces démarches sont résumés dans une grille de façon à les soumettre par courriel aux membres belges du comité d'experts :

- Sexe.
- Pays d'origine.
- Statut de résidence au Maroc.
- Formation et/ou expérience en sciences sociales appliquées, dans l'enseignement, l'animation, l'aide sociale, etc.
- Langues parlées.
- Contacts avec des victimes trans-migrantes ou avec la violence.
- Compréhension du projet proposé.
- Capacité d'écoute active.
- Capacités d'écriture.
- Précision dans la narration.
- Capacités d'analyse.

Ainsi, la sélection a été effectuée de manière collégiale et 12 candidats retenus parmi ceux les plus proches du profil décrit. Les personnes écartées ont été essentiellement pour des questions de niveau de formation et de niveau de maîtrise linguistique. Ils ont été rétribués pour leur participation.

Le processus de sélection a montré que plusieurs candidats chercheurs communautaires ont été impliqués directement ou indirectement par la question des violences sexuelles en contexte migratoire.

- *« Je fais partie des personnes qui ont subi des violences sexuelles. (...) Ce sont tes propres frères noirs qui te mettent des bâtons dans le sexe et l'anus. Je m'excuse de dire cela, mais c'est la stricte réalité et c'est vraiment inhumain, tu as envie de mourir sur place. Je ne suis plus la même personne, mais quand j'en ai parlé, même si je n'ai pas eu le soutien des gens, je me suis sentie libérée d'un fardeau. »*
- *« Il y a eu une bagarre entre les Congolais et les Maliens et nous avons pris la fuite. Les Maliens ont capturé une amie et l'ont violée. Ils étaient une vingtaine. Mon amie se sentait sale et voulait se suicider. Elle se demandait pourquoi cela est arrivé à elle. »*
- *« Arrêtées en octobre 2005, les femmes et leurs enfants ont été reconduites dans le désert. Elles ont été victimes d'actes contre leur dignité, de viols, de bastonnades. Nombreuses sont celles qui ont perdu leur vie dans le désert. Quelques-unes furent sauvées par des ONG locales et étrangères et gardées au palais de la culture d'Oujda, puis dans un camp militaire près de Nador. Mais elles seront à nouveau conduites à la frontière algéro-marocaine où elles seront capturées par des Nigériens pour être violées, pour répondre sans condition aux souhaits sexuels de leurs ravisseurs, eux aussi des clandestins. Plusieurs ont aujourd'hui des enfants sans père. Elles sont dispersées à travers les villes du Maroc et vivent de la mendicité. »*
- *« J'ai connu une fille de 16 ans qui avait été victime d'un refoulement à Oujda. Elle a été violée par plus de 20 garçons marocains et nigériens. »*
- *« Une jeune fille a été violée. Elle a voulu m'en parler parce que je suis attentif et l'écoute. J'en ai diplomatiquement touché un mot au président de sa communauté qui est un ami. Ensemble, on a fait ce qu'on pouvait et le violeur a été traduit devant le*

*tribunal de la communauté. Cette jeune fille est marquée psychologiquement. Elle en fait des cauchemars. Que Dieu la protège, car j'ai bien peur que le violeur ne se soit pas 'couvert'. »*

Le programme de formation et l'accompagnement de chercheurs communautaires devaient donc tenir compte de cet aspect : valoriser l'expérience et la sensibilité des participants, mais également prévoir, le cas échéant, un dispositif de soutien.

## 6. Formation des chercheurs communautaires

La formation des chercheurs communautaires a concerné des contenus tels que les théories et pratiques du genre, la santé sexuelle et reproductive, la violence, la prévention des violences, les droits de l'Homme, les méthodes de recherche participative, la pratique d'entretiens approfondis, la communication interculturelle, ainsi que l'utilisation des outils propres de la présente recherche. Elle s'est déroulée à Rabat durant cinq jours, du 14 au 20 juin 2008 (30 heures), dans les locaux de l'Association Marocaine de Planification Familiale.

Elle a été assurée par les trois équipes partenaires du projet et des membres du conseil communautaire. La langue de formation fut le français ; deux participantes non francophones ont bénéficié d'une traduction simultanée en anglais assurée par une des chercheuses. La phase de formation a également permis la finalisation et le prétest des questionnaires, du guide d'entretien et des formulaires de consentement, en collaboration avec les chercheurs communautaires et des membres du conseil communautaire, ainsi que la traduction de ces documents en anglais.

Le programme prévoyait un total d'onze modules, selon l'ordre chronologique suivant :

- *Module 1 : « Introduction au projet et à la formation »* (assuré par les membres du comité d'experts) :
  - « Présentation des participants et du code déontologique de la formation »
  - « Identification des attentes et craintes des participants »
- *Module 2 : « Droits humains »* :
  - « La santé sexuelle et reproductive comme un droit humain » (Dr. Anaplet Kalonji, OPALS)
  - « Droits humains et Droits des réfugiés » (Anne Triboulet, UNHCR)
- *Module 3 : « Le genre »* (assuré par les membres du comité d'experts) :
  - « La notion de genre »
  - « Exercices ethnographiques sur le genre »
- *Module 4 : « La violence »* :
  - « La violence de genre et la violence sexuelle » (assuré par les membres du comité d'experts)
  - « Traite et trafic des êtres humains : phénomènes, victimes et approche de l'OIM » (Laura Lungarotti, OIM)
  - « Exercices ethnographiques sur la violence » (assuré par les membres du comité d'experts)
- *Module 5 : « Psychoéducation et diversité : communication interculturelle verbale et non verbale dans la recherche sur la violence »* (Dr. Dina Sensi, IRFAM)
- *Module 6 : « La recherche participative »* (assuré par les membres du comité d'experts) :
  - « Principes de la recherche participative »
  - « La technique de l'échantillon autosélectionné »
  - « Formulaire de consentement »
- *Module 7 : « Guide d'entretien et questionnaire : introduction au guide d'entretien/questionnaire et son adaptation culturelle et linguistique »* (assuré par les membres du comité d'experts) :
- *Module 8 : « Psychoéducation et approche de la violence. Recherche sur la violence : comment agir et réagir »* (assuré par les membres du comité d'experts)
- *Module 9 : « Techniques de l'entretien approfondi »* (assuré par les membres du comité d'experts) :
  - « La technique de l'entretien approfondi : comment interroger ? »
  - « Prise de notes et usage des dictaphones »
  - « Exercices d'entretien en groupe »
  - « Evaluation des exercices en groupe »
  - « Exercices d'entretien avec des personnes non connues »
- *Module 10 : « Entretien approfondi sur le terrain : exercices d'entretiens en situation et évaluation »* (assuré par les membres du comité d'experts)
- *Module 11 : « Aspects administratifs, financiers et planning. Evaluation finale »* (assuré par les membres du comité d'experts)

Les journées de formation étaient longues et ponctuées de moments de repas et de détente où les échanges informels entre les formateurs et les apprenants, ainsi qu'entre les apprenants eux-mêmes furent riches. La fin de chaque journée prévoyait une *évaluation* collective de la démarche. Le jour n° 3 celle-ci fut plus longue, en guise d'évaluation intermédiaire. Le dernier jour, également, l'évaluation finale de la formation a occupé la moitié de l'après-midi et a permis d'identifier les difficultés encore présentes parmi les chercheurs communautaires et d'en tenir compte dans la conception d'un *accompagnement* éloigné, lorsque chacun sera sur le terrain, dans sa propre ville. L'évaluation assurée par les membres de l'IRFAM s'est basée sur un bref questionnaire collectif censé identifier les attentes et les craintes encore présentes parmi le public, afin d'orienter le travail de formation et de coaching.

Dès le début du processus de formation, les attentes des participants furent :

- Recevoir une bonne formation.

- Mieux comprendre le projet et la problématique.
- Avoir des effets positifs sur soi-même.
- Une stricte confidentialité et discrétion.
- Du respect pour leur personne.
- Recevoir un travail.

Les craintes étaient également nombreuses :

- Peur que des préoccupations personnelles ne les submergent durant la formation et le travail d'enquête.
- Peur de l'accueil qui sera réservé à la recherche par les répondants et leur communauté.
- Peur de ne pas être assez compétent par rapport au sujet, à la méthode ou la langue utilisée.
- Peur pour leur sécurité sur le terrain.
- Peur de l'exigence en temps des démarches de formation et d'enquête, par rapport à l'organisation de leur vie privée.

L'évaluation finale a montré que pour la plupart des attentes ont pu être rencontrées. Pour ce qui est des craintes, elles portaient pour l'essentiel sur l'« après formation ». Fort heureusement, de manière globale, le travail n'a pas posé de problèmes particuliers à la plupart chercheurs communautaires et l'objectif quantitatif de réalisation qui était de minimum 150 interviews a été dépassé plus ou moins dans le délai imparti au processus de terrain. Il faut toutefois signaler que l'équipe a dû abandonner l'idée d'un travail d'enquête à Oujda, en raison des menaces pesant sur les enquêteurs. Cette ville a été remplacée par Fès. Par ailleurs, les deux enquêtrices anglophones, moins scolarisées que leurs homologues francophones, n'ont pas pu réaliser pleinement le travail attendu (seulement quatre interviews analysables sont en anglais, certains formulaires sont perdus). Ces deux chercheuses étaient absentes du séminaire du conseil communautaire de mai 2009. En raison, notamment, de l'étalement dans l'espace des chercheurs communautaires, le travail d'accompagnement initialement prévu n'a pas pu être appliqué parfaitement. Le travail de certains enquêteurs a pu en souffrir. En revanche, on a observé une grande entraide entre les CC eux-mêmes.

### 6.1. Détails du contenu de la formation

On notera que la formation équilibre des aspects informationnels (contenus théoriques de base), des aspects pratiques et méthodologiques sur la recherche en cours et, enfin, un travail sur la position psychologique des acteurs par rapport aux violences et à la « migration ».

L'introduction théorique sur la santé sexuelle et reproductive a été assurée par un médecin, lui-même issu de l'immigration subsaharienne. Les objectifs de sa communication ont été de sensibiliser les participants afin de les aider à :

- Reconnaître les différentes parties des appareils génitaux ;
- Expliquer le fonctionnement normal de ces appareils ;
- Assurer les règles d'hygiène indispensable pour éviter les maladies ;
- Vivre une sexualité responsable.

La traite et le trafic des êtres humains ont été abordés par une spécialiste de l'OIM. Elle a développé la définition et les caractéristiques de ces phénomènes et les a illustrés à partir du cas du Maroc. Son exposé, comme la plupart des autres interventions, a été appuyé d'une projection de diapositives. Un débat a eu lieu après l'exposé, comme également dans le cas des autres intervenants.

La notion de genre a été abordée à travers un examen de la littérature scientifique intégrant une perspective historique en la matière.

La question de la violence sexuelle et sexiste a été abordée de manière plus empirique : des définitions ont été proposées à partir des résultats de la récente recherche « La violence cachée est un viol silencieux : Prévention de la violence sexuelle et sexiste contre les réfugiés, demandeurs d'asile et des clandestins en Europe », réalisée notamment en Belgique et aux Pays-Bas. Cet exposé a été illustré par les données d'une enquête similaire à celle qui est à réaliser au Maroc et a permis aux participants de se faire une idée plus concrète du travail qui les attend.

A partir de ce moment, le programme de formation s'est engagé dans la présentation des principes directeurs de l'investigation « La violence sexuelle et les trans-migrants subsahariens au Maroc : un partenariat participatif pour la prévention ». L'exposé méthodologique sur cette recherche-action a donné lieu à un long échange avec les chercheurs communautaires qui ont posé des questions de clarification.

La fin de cette partie pratique et méthodologique a permis de passer aux dimensions plus proprement psychosociales impliquées par une telle étude. Ainsi, le thème de la communication interculturelle, en particulier dans des situations de violence, a été abordé par les différentes interventions des membres l'IRFAM. Diverses

techniques de mise en contexte comme le travail en atelier, des jeux de rôle et des exercices de positionnement dans l'espace, ont été utilisées. Les photographies comprises dans ce volume permettent de les illustrer.

Les modules sur les dimensions psychosociales avaient également pour objectif de permettre à la communauté de la recherche une réflexion personnelle sur la violence : se positionner par rapport à des récits/situations de violence sexuelle, au-delà de l'expérience/du ressenti de chacun. Ainsi, ce à quoi doivent s'attendre les chercheurs communautaires, à travers le rappel des tâches qui sont les leurs, a été un des moments forts de ce travail. Se déroulant en petits groupes, ces moments ont également été alimentés par l'ensemble des formateurs. Nous détaillons le schéma méthodologique de ce module.

## 6.2. Recherches sur la violence : comment agir et réagir ?

Compte tenu de la contextualisation permise par les premiers modules, le but général de cette partie de la formation fut de permettre une approche directe des faits de violence qui constituent l'objet de la recherche et la réalité de plusieurs participants.

Cette approche est à placer dans le cadre du code déontologique de la formation que l'on résume par l'acronyme « CORDES » :

- Convivialité,
- Ouverture,
- Respect,
- Discrétion,
- Empathie,
- Solidarité.

Elle doit permettre un positionnement « rationnel » et « positif » par rapport aux faits étudiés, soit :

- une distance épistémologique,
- une écoute empathique,
- une neutralité bienveillante,
- une prise de conscience, sans jugement, de la diversité des points de vue, des grilles d'analyse et de lecture des faits.

Il s'agit d'aider les chercheurs communautaires à éviter des réactions « maltraitantes » ou « maternantes ». Il s'agit également de les exercer à développer des compétences de transfert de cette écoute (la parole d'autrui) par écrit et oralement.

Les objectifs spécifiques du module sont : permettre aux participants de ...

- développer une réflexion collective et personnelle sur leurs propres vécus de violence agis ou subis, ainsi que sur des faits similaires rapportés.
- prendre conscience des tenants et aboutissants des faits analysés, des contextes et systèmes dans lesquels ils s'incrustent.
- développer des compétences de débat et de transfert d'information sur ces sujets.
- proposer des axes de prévention des violences évoquées et d'autres recommandations.
- développer des prises de conscience sur leurs propres capacités afin d'améliorer la/leur situation par rapport aux violences analysées.
- s'initier à des outils de réflexion, d'analyse et de communication personnels et collectifs utiles dans ce contexte.

Pour les chercheurs principaux, il s'agit également de développer une prise d'information exploratoire sur les sujets de la recherche.

La méthode consiste en l'organisation de groupes à tâche devant analyser des situations de violence. Des sous-groupes de 5-6 personnes comprenant des participants aussi diversifiés que possible se réunissent pour identifier et instruire des « situations de violences sexuelles » à analyser en collégialité. Ces groupes sont composés des chercheurs communautaires et des membres de l'équipe de formateurs. Un des participants est secrétaire, un autre se charge d'être porte-parole et d'exposer la synthèse des débats de son sous-groupe en grand groupe, à la fin de l'exercice. Des grandes feuilles et des marqueurs sont utilisés pour la prise de notes.

Une « situation » est un ensemble de faits révolus ayant touché un ou plusieurs membres d'un sous-groupe. La situation peut être vécue directement ou rapportée, agie ou subie, concerner une seule personne ou tout un groupe. Les participants doivent avoir un point de vue personnel sur la situation et être capables d'étayer le point de vue d'autrui.

Une grille simple est proposée pour l'analyse qui dure environ une heure. On identifie :

- les faits et leur chronologie,
- les acteurs principaux (éventuellement anonymes) et leurs caractéristiques,
- les sentiments, les émotions que cette situation a provoqués parmi les membres du sous-groupe,
- les réflexions ou analyses que cette situation a provoquées parmi les membres du sous-groupe,

- et, enfin, ce qu'il faut en retenir pour l'avenir, à des fins de prévention.

Chaque situation retranscrite sur un « poster » et validée par les membres du sous-groupe. Les résultats des travaux en sous-groupe sont présentés à l'ensemble de l'assemblée. On pose des questions de clarification. Quand tous les sous-groupes ont effectué leur exposé en quelques minutes, un des formateurs qui a le rôle d'analyste interroge d'abord les façons de fonctionner des différents sous-groupes. Ensuite, les contenus sont abordés de manière transversale. Une corrélation est tentée entre les différents sous-groupes : *quels sont les éléments récurrents ou divergents ? ...*

Les analyses donnent lieu à des théorisations : mettre des mots sur les choses, trouver les ressemblances, les différences entre les situations, tendre vers des principes d'action (communication, respect, négociation, protection) pour soi, pour le groupe, pour les groupes, etc. afin d'éviter les difficultés et généraliser les bénéfices. La séance de mise en commun dure également une heure. Des recommandations générales en matière de prévention sont ainsi identifiées, formulées et débattues : *que retenir de l'exercice afin de prévenir des violences sexuelles sur la personne des trans-migrants ?*

Par ailleurs, plusieurs membres du groupe des formateurs se sont proposés pour une écoute de ceux et celles des participant(e)s qui, à l'issue de ces séances, auraient souhaité une discussion en privé. Mais cette possibilité n'a finalement pas été utilisée.

A la manière de ce qui vient d'être présenté, une multitude de séances pratiques ont permis aux chercheurs communautaires réunis lors de la formation de Rabat de s'approprier la philosophie de la recherche-action, l'outil et les processus d'enquête, de les discuter et de s'y exercer, en y intégrant leurs propres expériences et savoirs sur le sujet de l'investigation. A la fin de la formation, tous les participants ont reçu un certificat validé par les institutions partenaires de la recherche.

### 6.3. Exemples d'ateliers et d'analyses

L'exercice en sous-groupes sur l'analyse des cas de violence sexuelle a permis d'étayer quatre situations résumées ci-dessous.

#### *Premier cas : « ALAIN »*

Il s'agit d'une situation vécue par un des participants. Les faits concernent un chef de communauté et six filles qu'il a sous son autorité. Elles sont enfermées dans un appartement à Casablanca et contraintes à se prostituer pour 20 dirhams (2 euros) la passe.

Les acteurs de la situation sont :

- le chef
- les 6 filles
- Alain, un trans-migrant congolais et ami du chef en question.

Lorsqu'Alain apprend l'activité de proxénétisme de son ami, il est extrêmement déçu. Il considère la prostitution comme une exploitation qui rabaisse la femme au rang de produit. Il est choqué que le chef utilise ainsi sa respectabilité aux yeux de la communauté et la vulnérabilité des jeunes filles à des fins de profits personnels.

Le sous-groupe analysant le cas pense que l'information avant le départ et la sensibilisation au pays d'origine sur les risques des migrations peuvent être efficaces. A cet effet, des témoignages de victimes peuvent être médiatisés. Une autre voie préconisée est la sensibilisation des hommes, consommateurs potentiels, sur le sens de la prostitution. Les réseaux associatifs et les églises semblent être de bons canaux.

#### *Deuxième cas : « MINA et ses amies »*

Les faits remontent à un refoulement frontalier d'irréguliers. Dans le *no man's land* entre la Maroc et l'Algérie, quelques femmes, dont Mina, sont prises par des bandes de trafiquants. Elles sont violées par de multiples ravisseurs. Elles sont agressées par leur vagin, anus et bouche. Elles seront torturées et proposées en prostitution aux passants. Elles doivent par ailleurs servir leurs ravisseurs pour des tâches ménagères. Leur séquestration durera deux semaines, le temps aux hommes de leur communauté de s'organiser et de venir les délivrer. Elles seront hospitalisées à Oujda par MSF.

Les acteurs sont des femmes laissées seules dans la forêt dont des mineures comme Mina, un gang de 15 bandits, des clients de passage et la communauté d'origine.

Suite aux événements, les femmes sont traumatisées ; elles en gardent des séquelles physiques et psychologiques, dont la perte de confiance en soi, des difficultés de concentration et un profond sentiment d'humiliation. Les causes du drame apparaissent au sous-groupe comme étant le refoulement de personnes vulnérables et non accompagnées, l'absence de toute protection en situation de risque.



Les participants à l'atelier recommandent que la sécurité de tous soit assurée à la frontière. Par exemple, les refoulements ne devraient pas se faire avec de petits groupes de personnes vulnérables, mais le mieux serait d'arrêter tout refoulement. Par ailleurs, il s'agit d'assurer le suivi psychologique et médical des femmes violées.

*Troisième cas : « YOTO »*

Les faits concernent à nouveau une femme (Yoto), déplacée de guerre, victime de rafles et de rapatriement forcée. Elle est contrainte à traverser une forêt. Elle n'a pas été protégée par des personnes qui lui avaient promis protection (*chairman*). Elle est dépossédée de ses biens et violée par les militaires qui gardent la frontière.

Les militaires et la victime sont les acteurs principaux. La victime évoque un sentiment de perte de dignité, un certain découragement, des troubles psychiques et la peur.

La recherche d'une vie meilleure pousse un grand nombre de personnes sur les routes. Leur ignorance, leur naïveté et leur précipitation leur font courir des risques importants pendant le voyage. L'isolement de leur groupe d'origine, la confiance parfois obligée à des passeurs et autres *chairmen*, ou encore la séduction exercée par ceux-ci, les poussent à leur perte.

Les participants invitent l'Etat du Maroc à respecter les droits humains de tous, y compris les irréguliers et de prendre en considération les rapports scientifiques réalisés au sujet des violences à l'égard des trans-migrants. On préconise également une protection communautaire et un d'un centre écoute pour personnes en détresse.

*Quatrième cas : « JULIE »*

Julie était une fille divorcée qui se prostituait pour pouvoir vivre dans le Nord du Nigeria. Elle a été infectée par le VIH, certainement par un client. Les premiers symptômes ont été la chute des cheveux. De nombreuses maladies s'en sont suivies. Finalement, elle est décédée. Elle avait 26 ans et était maman d'un petit garçon.

On considérera Julie et son « agresseur » anonyme qui lui a transmis le sida. L'analyse du groupe montre que le véritable agresseur est le système social. On note la pauvreté et le rejet des femmes divorcées qui les poussent à se prostituer. La prostitution est un vecteur important dans la propagation du sida, de même que l'ignorance des personnes atteintes du virus sur le risque de rendre les autres malades. Julie a été infectée par inconscience et en a infecté sans doute d'autres elle-même. Sensibiliser et informer l'opinion publique sur la prévention des MST apparaît comme une recommandation importante.

L'ensemble des faits évoqués à travers ces quatre cas fait référence à des contraintes de type socio-économiques qui poussent les personnes vers l'exploitation. Les victimes sont les jeunes femmes. La pauvreté, l'isolement et l'abus de confiance apparaissent en filigrane de toutes les situations évoquées, ainsi que la prostitution et, souvent son pendant, le proxénétisme. Les causes des violences sexuelles sont ainsi généralement associées par les participants, entre autres :

- à la pauvreté et à la vulnérabilité ;
- à la recherche d'une vie meilleure ;
- à la prostitution ;
- au manque d'éducation ;
- aux conflits et agressions de diverses natures ;
- au manque de protection des personnes ;
- aux contraintes socio-économiques ;
- aux mariages forcés ;
- au manque de solidarité ;
- à l'ignorance, à la naïveté ;
- à la débauche et à la perte des valeurs culturelles ;
- à d'autres mauvais traitements ;
- aux trafics, à la traite et à la captivité.

Dans tous les cas, on assiste à une absence de pouvoir d'Etat et un rapport de force trop déséquilibré entre victimes et bourreaux. Les violences sexuelles sont toujours associées à d'autres violences sociales, économiques, physiques, etc. Sur les routes des migrations, les risques les plus importants semblent être rencontrés lorsque les individus ne sont ni protégés par une communauté ni par une société. Ces contextes ainsi nommés sont le *no man's land*, la situation de clandestinité, etc.

Les conséquences les plus importantes des violences sexuelles sont, notamment :

- les maladies et troubles somatiques et psychologiques ;
- la perte de la dignité humaine ;
- les grossesses non désirées ;
- le rejet de la société ;
- des chantages ;
- le manque de confiance en soi ;
- la stérilité ;
- la peur chronique ;
- la perte de confiance en soi, aux autres, ... ;
- etc.

Pour le groupe, l'antidote de la violence sexuelle passe par la solidarité, l'aide sociale, l'emploi, l'équité sociale, la formation et la démocratie. Les recommandations proposées par les participants concourent à la sensibilisation des populations et des Etats et s'étalent sur divers niveaux : micro, méso, macro.

Niveau micro, il s'agit de conscientiser les candidats à l'immigration aux risques encourus. Le niveau méso envisage le même travail avec leur famille et communauté de vie. Enfin, le niveau macro s'adresse aux sociétés dans leur ensemble : les villes, les Etats.

Les participants aux ateliers proposent de valoriser les témoignages des victimes et le rôle des médias et des églises, ainsi que l'éducation scolaire et populaire dans le cadre de campagnes d'information afin de prévenir les violences sexuelles et leurs conséquences. Par ailleurs, lutter contre la marchandisation du sexe qui menace toutes les sociétés, toutes les religions et, plus globalement encore, la dignité humaine semble une voie très importante et insuffisamment débattue. Ainsi pour les participants, il faut, par exemple, punir les clients et non les travailleuses du sexe.

En ce qui concerne le traitement des personnes en souffrance, on préconise la création des centres d'écoute et d'aide spécialisés.

Spécifiquement pour la protection des migrants, la voie investiguée *a priori*, par les CC, est de hausser le niveau de reconnaissance et de protection sociosanitaire des migrants et demandeurs d'asile, dans l'ensemble des pays du monde et surtout dans les pays de transit, comme le Maroc. Notamment, si des refoulements doivent encore être pratiqués, il s'agit de veiller à la sécurité des gens.

Plus globalement encore, la source ultime des violences et des violences sexuelles à l'égard des migrants est la grande inégalité de développement entre des régions du monde. Aussi, on souhaite, en parallèle avec des résultats de travaux de recherche :

- une ouverture plus effective des frontières aux migrations qui contribuent au développement ;
- une organisation plus volontariste des migrations au niveau international ;
- une organisation de groupes de migrants en déplacement, notamment le développement des stratégies d'autoprotection et de protection par le groupe ;
- le développement économique des régions pauvres, de façon à retenir les populations, notamment le développement des systèmes de santé et de scolarité.

## **7. Autres dimensions formatives de la recherche**

Il convient également de signaler d'autres contributions formatives qu'a pu générer le processus de recherche participative mise en œuvre dans le cadre du partenariat international. Ainsi, on note que tant en Belgique qu'au Maroc, l'initiative fut l'occasion d'initier de jeunes chercheurs et des stagiaires aux méthodes de la recherche participative, au contenus liés aux violences sexuelles et aux faits migratoires, à la discipline d'une collaboration internationale, etc. D'autres étudiants ont également pu bénéficier dans les deux pays, de manière ponctuelle, des séminaires et des activités de diffusion de la recherche.

Nous devons aussi signaler la dimension sensibilisatrice des enquêtes réalisées sur le terrain des trans-migrants subsahariens au Maroc. Ainsi, pas moins de 155 entretiens approfondis ont été effectués dans plusieurs régions du Maroc, durant l'été et l'automne 2008, auprès de personnes vulnérables. Ces personnes ont été informées des dangers, des voies de recours, etc. Elles ont reçu de la documentation sur la prévention.

Par ailleurs, une étude conjointe auprès d'organisations et d'associations de santé concernées par la question des violences sexuelles et des trans-migrants au Maroc a permis de contacter plus d'une vingtaine d'organismes et plusieurs dizaines d'acteurs professionnels en leur sein. Ces organismes ont également été sensibilisés, informés et impliqués dans la démarche. Par exemple, l'institution universitaire d'abord réticente à travailler avec des personnes en situation irrégulière a fini par intégrer la recherche et accueillant, par exemple, le séminaire du conseil communautaire. Si les ministères marocains n'ont pas participé directement aux travaux, ils ont laissé la recherche se poursuivre et reçoivent les rapports. D'autres organismes, comme le HCR et la société civile marocaine sont par contre très volontaires pour incorporer, dans leurs actions, des recommandations issues du projet. En Belgique, certains décideurs souhaitent également que l'on expose les résultats à la commission des affaires extérieures du Sénat belge. Cet exposé sera l'occasion de produire des recommandations précises à l'égard du gouvernement belge en ce qui concerne la coopération internationale en cette matière. On peut donc en conclure que les institutions ont appris durant ce projet, même si c'est de façon inégale.

Enfin, le travail scientifique aboutit à diverses formes de publications pour des publics diversifiés. Ainsi, les rapports finaux sont disponibles *in extenso* pour le conseil communautaire, les gouvernements, les organisations internationales, ... Des articles de synthèse en anglais sont proposés à la communauté scientifique internationale. Des résumés simplifiés et illustrés sont disponibles par la voie électronique pour le tout public, notamment sur les sites web des institutions partenaires. Pour finir, le présent ouvrage en français arbore un caractère méthodologique et s'adresse à des acteurs sociaux actifs dans le domaine relevant. Diverses présentations orales ont eu lieu et auront lieu tant en Belgique qu'au Maroc.

## **8. Résultats**

Les effets du projet sont multiples et durables :

1. Un partenariat belgo-marocain est ainsi constitué dans lequel les partenaires scientifiques et communautaires ont veillé à développer une approche participative. Des possibilités de collaboration à long terme et la possibilité d'étendre l'action à d'autres pays méditerranéens sont à l'étude.
2. Douze trans-migrants furent formés afin de participer à la recherche en tant que chercheur communautaire. Ils ont été certifiés et ont prouvé, dans 10 cas sur 12, leur professionnalisme, notamment par leurs riches contributions au séminaire du conseil communautaire. Certains souhaitent à présent se constituer en association afin de contribuer aux travaux de prévention auprès de trans-migrants. Plusieurs organismes membres du conseil communautaire sont intéressés par leur profil.
3. Dans quatre villes marocaines, plus de 150 migrants des deux sexes ont été questionnés sur la violence sexuelle et la prévention à travers un entretien approfondi avec une visée d'information et de conscientisation. De nombreux répondants ont souhaité rester en contact avec les chercheurs.
4. Plus d'une vingtaine d'institutions et d'associations du Maroc ont été mobilisées autour d'un travail de réflexion collective sur le sujet des violences sexuelles et des migrations. Certaines souhaitent poursuivre les collaborations avec nous et entre eux.
5. Plusieurs publications de différents types ont été programmées afin de diffuser le plus largement possible les résultats et les conclusions.
6. Des recommandations politiques et pratiques validées par le terrain - et donc applicables - sont formulées auprès du gouvernement belge et auprès du gouvernement marocain, ainsi qu'auprès des organisations internationales.